



Traité Sanhedrin

Michna 6 - Chapitre 7

העובד עבודה זרה--אחד העובד, ואחד המזבח, ואחד המקטר,
ואחד המנסך, ואחד המשתחוה, והמקבלו עליו באלוה,
והאומר לו אלי אתה. אבל המגפף, והמנשק, והמכבד,
והמרביץ, והמרחיץ, והסך, והמלביש והמנעיל--עובר בלא
תעשה. הנודר בשמו, והמקיים בשמו--עובר בלא תעשה. הפוער
עצמו לבעל פעור, זו היא עבודתו; והזורק אבן למרקוליס, זו
היא עבודתו.

Celui qui pratique l'idolâtrie, [cela concerne] soit celui qui adore une idole, soit celui qui lui fait une offrande sur un autel ou qui brûle de l'encens, ou verse une libation, ou qui s'y prosterne, ou qui l'accepte comme divinité en lui disant : tu es mon dieu. Mais pour l'avoir entourée de ses bras, ou l'avoir embrassée, ou avoir balayé ou avoir arrosé d'eau [son temple], ou l'avoir lavée, ou l'avoir parfumée, ou l'avoir habillée, ou chaussée, on n'aura transgressé qu'un commandement négatif [qui n'est pas passible de la sanction d'une condamnation à mort]. Celui qui fait un vœu en employant le nom d'une idole ou qui jure par son nom, aura [de même simplement] transgressé un commandement négatif. Mais la défécation devant Ba'al Pé'or, cela c'est le culte qui lui effectivement rendu [et qui est passible par conséquent d'une condamnation à mort]. Et jeter une pierre à la statue de Merkoulis (Mercure), c'est [également] le culte qui lui est effectivement rendu.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions